



10 NOUVEAUX ÉPISODES COMMENT BIEN UTILISER LES ÉCRANS PENDANT LES VACANCES

DOSSIER DE PRESSE – JUIN 2022

SOMMAIRE

- 3** COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- 4** SAISON 4 INÉDITE :
EN ROUTE POUR LES VACANCES
- 5** LA GESTION DES ÉCRANS EN VOITURE,
LES SELFIES EN MAILLOT...
DÉCOUVREZ LES 10 ÉPISODES DE LA SAISON 4
- 7** DES RÉPONSES AUX PRATIQUES DES ÉCRANS
(QUELQUES CHIFFRES)
- 9** UN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES
ACTEURS PUBLICS
- 10** UN PARTENARIAT QUI S'EST ENRICHİ
AU FIL DU TEMPS
- 11** LES ACTIONS DES CAF ET DU CLEMI
À DESTINATION DES FAMILLES
- 13** RETOUR SUR LES SAISONS PRÉCÉDENTES
- 14** DISTRIBUTION/PHOTO
- 17** PRÉSENTATION DU CLEMI
- 19** PRÉSENTATION DE LA CNAF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENT BIEN UTILISER LES ÉCRANS PENDANT LES VACANCES GRÂCE À

À l'heure du numérique, « près d'1 parent sur 2 ne se sent pas ou pas suffisamment accompagné pour réguler la consommation des écrans par ses enfants. »*

Pour aider les familles, la Cnaf, en partenariat avec le CLEMI et France Télévisions, présente la nouvelle saison de la Famille Tout-Écran, qui revient avec une saison 4 inédite centrée sur l'utilisation des écrans durant les vacances.

Rendez-vous sur les antennes de France Télévisions et sur le Web pour une diffusion prévue à partir du 20 juin 2022.

Un angle inédit pour une saison 4 inédite

Après 3 saisons à sensibiliser les familles pour les accompagner vers un usage maîtrisé des écrans au quotidien, cette quatrième saison se focalise sur la période des vacances estivales.

Au travers de ces 10 épisodes, la Famille Tout-Écran nous rappelle les pièges liés à la surconsommation des écrans à éviter pendant les vacances. Elle fait office de piqure de rappel des conseils utiles et pratiques prodigués lors des saisons précédentes dans ce nouveau contexte de vacances estivales.

Ainsi, durant cette saison, Myriam sera confrontée à son incapacité à s'arrêter de télétravailler pendant ses congés. Juliette, elle, devra faire face à des remarques désobligeantes sur les réseaux sociaux à la suite d'un selfie en maillot de bain. Bien d'autres situations inédites seront mises en avant lors de cette 4^e saison.

Les objectifs : informer, conseiller et accompagner les parents dans une approche préventive et non-culpabilisante du numérique.

Répondre aux questions en lien avec les usages des écrans

En effet, avec la hausse notamment de l'utilisation des réseaux sociaux chez les jeunes, ou encore de l'augmentation du temps passé sur les écrans par les parents, cette saison 4 est là pour répondre aux interrogations des parents et à un but d'information et de prévention.

« La Famille Tout-Écran » est le fruit d'un partenariat entre 3 acteurs publics : la Cnaf, le CLEMI et France Télévisions.

Issu d'une enquête « **Vos enfants, les médias et Internet** » mené en 2017 par le CLEMI, le projet de la Famille Tout-Écran voit d'abord le jour sous la forme d'un **guide de conseils pratiques**. C'est l'année suivante en 2018 que la série télévisée est lancée.

> Pour en savoir plus, retrouvez les saisons précédentes ainsi que les guides et l'enquête sur le site du **CLEMI**

À la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), avec les 101 caisses d'Allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables.

* Issue de l'Étude « PARENTS, ENFANTS & NUMÉRIQUE », Unaf-Open 2022 (www.unaf.fr/app/uploads/sites/3/2022/02/etude-openunafipsos-lv.pdf)

SAISON 4 INÉDITE : EN ROUTE VERS LES VACANCES

Pour cette 4^e saison, Erwan et Myriam, les parents, et leurs trois enfants, Juliette (17 ans), Théo (9 ans) et Mélina (5 ans), partent en vacances ! Ils sont tous confrontés à de nombreux défis : gestion des écrans en voiture, droit à la déconnexion, fausses informations, publication d'un selfie en maillot de bain, utilisation des applications de notation à bon escient...

10 nouveaux épisodes pour vivre les vacances d'été d'une famille recomposée, soudée mais parfois dépassée par le monde numérique. Les parents sont connectés mais doivent encore apprivoiser les nouvelles technologies. Leurs enfants quant à eux, n'ont pas les mêmes usages d'Internet et des médias que leurs parents. L'apprentissage est une aventure commune qui pose des questions différentes à chaque âge !

Comme pour les trois précédentes saisons, chaque épisode se termine sur des conseils concrets, à mettre en pratique, le tout sur un ton léger et bienveillant.

À travers cette série éducative, l'objectif est d'informer, conseiller et accompagner les parents dans une approche préventive et non-culpabilisante des pratiques numériques et dans leurs usages des écrans.

Un tournage atypique

Depuis 2018, ce programme court met en scène les personnages de « La Famille Tout-Écran ». Mais pour cette 4^e saison, c'est la première fois que la série est tournée en studio ! Le tournage s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint 2021. Il aurait été difficile de tourner en extérieur sous un grand soleil.

De plus, le tournage a été réalisé non pas sur un fond vert, comme c'est habituellement le cas en télévision, mais sur un fond bleu afin d'utiliser le matte painting. Cette technique - utilisée à l'origine pour le cinéma, a permis d'intégrer les végétaux et l'herbe installés sur le sol, qui auraient alors disparu au moment de l'incrustation avec un fond vert.

LA GESTION DES ÉCRANS EN VOITURE, LES SELFIES EN MAILLOT : DÉCOUVREZ LES 10 ÉPISODES DE LA SAISON 4

Placée sous le signe des vacances, cette 4^e saison est composée de 10 épisodes d'une durée moyenne d'1 minute 45.

ÉPISODES	THÉMATIQUES	LE CONSEIL
1. J'ai fait 1000 km avec mon écran ! <i>C'est le grand moment des départs en vacances. Pour les parents, Erwan et Myriam, se posent la question délicate de la gestion des écrans en voiture. Erwan a alors une illumination.</i>	La gestion des écrans en voiture	Attention à ne pas faire des écrans une nounou numérique pendant les vacances. Vous pouvez utiliser les écrans comme des outils pour créer des vrais moments de partage en famille, grâce à des applications de musique, de podcasts, de livres audios ou de montage vidéo ! Les vacances en famille doivent rester des moments privilégiés pour être ensemble.
2. J'ai conduit avec mes parents <i>Comment Myriam va-t-elle survivre à cette terrible épreuve ? En effet, elle va devoir assister sa fille Juliette dans sa conduite accompagnée sur la route des vacances. Et les alertes sur le téléphone de Juliette ne vont pas arranger les choses.</i>	Ne pas regarder ses messages en conduisant	Vous êtes nombreux à utiliser les GPS de vos téléphones sur la route. Mais attention à ne pas dériver en consultant sa messagerie, ses textos et ses applications préférées. Une seconde d'inattention suffit à causer de graves accidents. N'hésitez pas à désactiver les notifications, vous serez moins tentés !
3. Je capte rien au camping ! <i>Erwan a décidé qu'il était temps pour les enfants de lâcher leurs téléphones pendant les vacances. Pour lui, c'est le moment d'initier une balade dans la nature sans écrans... bien qu'ils lui auraient été utiles.</i>	Se déconnecter durant les vacances	Les vacances sont le moment propice pour déconnecter. C'est la période idéale pour changer ses habitudes et s'éloigner des écrans. Privilégiez les moments de partage en visitant, en jouant à des jeux de société, en vous changeant tout simplement les idées.
4. La guerre des étoiles <i>Pas de doute pour la famille, le choix d'un bon restaurant quand on ne connaît pas la région, ça se fait sur les sites de notation. Mais les avis contradictoires vont mener notre famille sur de périlleux chemins.</i>	Les avis sur internet	Haa, tous ces avis sur Internet. Assurez-vous qu'ils soient bien certifiés par un organisme reconnu. Une enquête de terrain a autant de valeur que des avis anonymes ! Demandez autour de vous, aux voisins, aux autres vacanciers. Le bouche à oreille a fait ses preuves depuis bien longtemps.
5. J'ai travaillé pendant mes vacances <i>Pas de travail pendant les vacances ! C'est le leitmotiv des parents. Sauf que Myriam redouble d'astuces pour cacher à tous qu'elle n'a pas été capable de s'arrêter.</i>	Pas de télétravail pendant les vacances	La culture d'entreprise a parfois tendance à demander un surinvestissement et une disponibilité de tous les instants. Pendant les vacances, essayez de vous déconnecter. Depuis la loi du 8 août 2016, le droit à la déconnexion, c'est-à-dire le fait de ne pas être sollicité en dehors des horaires de travail, est officiellement reconnu. Les parents doivent montrer l'exemple. Il sera difficile de demander aux enfants de s'éloigner des écrans si on n'y arrive pas soi-même.

ÉPISODES	THÉMATIQUES	LE CONSEIL
6. J'ai fait 1000 km avec mon écran ! <i>Zoo info : « des pandas ont été réintroduits au zoo de Boussenac » ... il y a 10 ans. Petit détail que Myriam n'avait pas lu avant de fanfaronner au bureau. Trop fière pour avouer qu'elle s'est trompée, Myriam est déterminée à convaincre ses collègues pendant les vacances... même si Erwan, son mari, doit en subir les conséquences.</i>	Les fausses informations	Quand vous voulez fonder une argumentation à partir de documents ou d'articles trouvés sur Internet, pensez à bien vérifier vos sources, mais aussi leur date de parution. On peut rapidement partager une news pas si fraîche que cela, si on ne se méfie pas.
7. J'ai montré mon corps sur les réseaux sociaux <i>Le temps des vacances rime souvent avec celui des selfies en maillot sur Internet. Juliette est confrontée à des remarques désobligeantes sur les réseaux sociaux, sa famille sonne le glas de la révolte.</i>	Les selfies en maillot	Bien que l'on soit libre de poster des photos, il est important de penser aux usages malintentionnés et détournés qui peuvent en être fait. Il faut toujours prendre le temps de réfléchir avant de poster une photo de soi sur les réseaux sociaux, surtout dénudée ! Car même supprimée, elle laisse des traces numériques.
8. J'ai fait un selfie mortel ! <i>L'été, faut impressionner ! Erwan s'est lancé dans un challenge de selfies à couper le souffle. Un maximum de risques pour un maximum de « vues » ! Pas sûre que la compagnie d'assurance « like » ce nouveau défi !</i>	Un selfie très dangereux	Saviez-vous que les gens qui meurent en faisant des selfies sont cinq fois plus nombreux que ceux qui décèdent à la suite d'une attaque de requin ? L'envie d'un selfie ne doit pas vous faire oublier le bon sens et les règles de sécurité élémentaires.
9. J'ai reçu mon premier téléphone <i>Pour l'anniversaire de Théo, ses parents ont enfin cédé, ils lui ont offert son premier téléphone. Vont-ils le regretter ?</i>	Son premier téléphone	Offrir un téléphone à un enfant est une décision qui ne se prend pas à la légère. Il faut dès le départ établir des règles, et selon l'âge, installer le contrôle parental. Eh oui ! Il y a certaines règles à respecter comme limiter le temps d'écran. Vous pouvez aussi parler avec votre enfant des contenus qu'il regarde dans une relation de confiance.
10. J'ai découvert un truc de vieux <i>Mélina, la petite dernière, tombe sur ce curieux objet tout droit sorti de la préhistoire : une carte postale... À quoi cela peut-il bien servir ?</i>	Sms ou carte postale ?	Il existe de nombreuses solutions pour encourager les enfants à prendre le temps d'écrire. On peut acheter des cartes postales, tenir un journal de bord ou écrire des lettres. Vous pouvez aussi nous utiliser de manière créative en vous servant de nos applications pour créer un album photo ou monter un film de vos vacances en les partageant avec un petit mot, selon vos envies.

LA PRATIQUE DES ÉCRANS

Pour illustrer l'importance de sensibiliser les parents - et plus globalement les familles sur l'utilisation des écrans, quelques chiffres qui démontrent l'importance de la consommation des écrans par les enfants comme par leurs parents.

Pour les enfants



10,3 ans

c'est l'âge moyen auquel les enfants obtiennent leur premier smartphone¹



82 %

des enfants de 11 à 14 ans se rendent quotidiennement sur les réseaux sociaux². Le réseau social le plus populaire est Tik Tok³.



71 %

des 12 ans utilisent au moins un réseau social sans autorisation⁴



56 minutes

c'est le temps passé sur les jeux vidéo par jour en moyenne pour 9 enfants sur 10⁵



71 %

des enfants possèdent au moins 1 écran à titre individuel⁶

1. « Parents, enfants et numérique », étude Ipsos réalisée par l'Union nationales des associations familiales (Unaf) et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) avec le soutien de Google – Février 2022

2. « Parents, enfants et numérique », étude Ipsos réalisée par l'Union nationales des associations familiales (Unaf) et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) avec le soutien de Google – Février 2022

3. « M6 Publicité et Gulli publient les Tendances Kids 2021, l'étude de référence des usages de consommation vidéo des enfants et des modes de vie des familles », étude internationale réalisée par Harris Interactive et Quali Quanti pour M6 Publicité et Gulli – Décembre 2021

4. « Born Social 2021 : les usages numériques des moins de 13 ans », étude réalisée par l'agence Heaven et partagée par Le blog du modérateur – Octobre 2021

5. « M6 Publicité et Gulli publient les Tendances Kids 2021, l'étude de référence des usages de consommation vidéo des enfants et des modes de vie des familles », étude internationale réalisée par Harris Interactive et Quali Quanti pour M6 Publicité et Gulli – Décembre 2021

6. « M6 Publicité et Gulli publient les Tendances Kids 2021, l'étude de référence des usages de consommation vidéo des enfants et des modes de vie des familles », étude internationale réalisée par Harris Interactive et Quali Quanti pour M6 Publicité et Gulli – Décembre 2021

Pour les parents



77 %

estiment passer trop de temps sur les écrans¹



44 %

avouent que leur consommation d'écrans a augmenté depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19²



74 %

des Français considèrent avoir déjà été exposés à des fake news³

1. « Parents, enfants et numérique », étude Ipsos réalisée par l'Union nationales des associations familiales (Unaf) et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) avec le soutien de Google – Février 2022

2. « Parents, enfants et numérique », étude Ipsos réalisée par l'Union nationales des associations familiales (Unaf) et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) avec le soutien de Google – Février 2022

3. « Parents, enfants et numérique », étude Ipsos réalisée par l'Union nationales des associations familiales (Unaf) et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) avec le soutien de Google – Février 2022

LES ACTEURS PUBLICS QUI NOUS ACCOMPAGNENT

La Web série « La Famille Tout-Écran » est le fruit d'un partenariat entre 3 acteurs publics : la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et France Télévisions.

À l'origine, il s'agit d'une enquête [« Vos enfants, les médias et internet »](#) menée en 2017 par le CLEMI, qui a donné l'idée d'éditer [un guide](#) en 2017 puis de donner vie à cette famille sous forme d'une Web série en 2018.

Forts du succès des trois précédentes saisons de la Famille Tout-Écran, France Télévisions, la Cnaf et le CLEMI renouvellent leur partenariat en 2022.

Les trois grands acteurs de service public unissent à nouveau leurs forces dans le cadre d'un partenariat original et inédit pour répondre toujours mieux aux attentes du grand public.

La Cnaf, le CLEMI et France Télévisions conjuguent ainsi leurs expertises connues et reconnues dans leur domaine respectif afin d'apporter des solutions culturelles, éducatives et sociales très concrètes aux problématiques numériques quotidiennes des familles françaises.

Les 10 nouveaux épisodes de cette saison 4 sont diffusés du lundi 20 juin au vendredi 1^{er} juillet 2022 sur les chaînes de France Télévisions : France 2, France 3 et ses antennes régionales, France 4, France 5, ainsi que sur la plateforme Lumni, et OKOO, l'offre jeunesse de France Télévisions. Ils seront également disponibles sur les sites [caf.fr](#) et [clemi.fr](#).

UN PARTENARIAT QUI S'EST ENRICHİ AU FIL DU TEMPS

L'aventure de « La Famille Tout-Écran » débute en 2017 avec une enquête nationale « **Vos enfants, les médias et Internet** » menée par le CLEMI auprès de milliers de familles qui ont exprimé des attentes très fortes en termes d'accompagnement sur le sujet. Elle a conduit à la conception de la première édition du guide par le CLEMI en collaboration avec des acteurs publics, institutionnels et associatif. Le succès rencontré par la première édition du guide témoigne des besoins du public de pouvoir accéder à des conseils pratiques pour un usage raisonné des écrans.

En 2018, la première saison de la série « La Famille Tout-Écran » avec 15 épisodes produite par la Cnaf en partenariat avec le CLEMI, est diffusée sur les antennes de France Télévisions et sur le Web, puis une seconde saison l'année suivante.

En 2019, le volume 2 du guide a été édité enrichi avec des nouveaux conseils d'experts, d'une rubrique coups de pouce, de nouvelles références et de nouveaux outils pour répondre encore plus efficacement aux interrogations des familles.

Le kit pédagogique, coréalisé avec la Ligue de l'enseignement et destiné prioritairement aux éducateurs et médiateurs, vise à faciliter l'organisation d'ateliers, autour du « **Guide de la Famille Tout-Écran** », pour accompagner les familles et les aider à se saisir des questions liées à l'éducation aux médias, à l'information et au numérique.

En 2020, une bande dessinée « Dans la tête de Juliette » a complété les ressources de l'univers de « La Famille Tout-Écran ». Cette bande dessinée éducative à destination des pré-adolescents et adolescents plonge le lecteur dans la vie de Juliette, la fille aînée de la Famille Tout-Écran, et interroge avec finesse et pédagogie le rapport des jeunes aux écrans, leur smartphone en particulier.

« Dans la tête de Juliette », a pour objectif d'aider les adolescents à devenir des acteurs avertis et responsables de leurs usages numériques.

Enfin, après le succès des deux premières saisons, la famille tout écran est revenu en mars 2021 pour une troisième saison avec 10 épisodes.

Toutes les ressources <https://www.clemi.fr/fr/famille.html>



Programme de diffusion

france•2

À 6h

avant la tranche info
de *Télématin*

france•3

À 11h50

avant l'édition régionale
du 12/13

france•4

À 16h

lundi, mardi, jeudi, vendredi

À 14h50

le mercredi

france•5

À 9h15

avant *Le Journal des Maternelles*

LES ACTIONS DES CAF ET DU CLEMI À DESTINATION DES FAMILLES

Pour aider les familles dans leur gestion des écrans et du numérique, les caisses d'Allocations familiales et le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) avec leurs différents partenaires, mènent plusieurs actions sur tout le territoire, dont notamment :

> **La Caf des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la chargée de prévention Aide sociale à l'enfance et les référents parentalité du centre social « le nouveau monde » à Villeneuve-la-Garenne et au LAEP « la bulle d'Ô » à Asnières**, propose une action « Fini les écrans... Et maintenant, on fait quoi ? », afin de sensibiliser les parents à la surexposition aux écrans de leurs enfants de moins de 6 ans et aux alternatives existantes.

La séance de 2 heures est organisée au sein des structures. Elle est animée par les travailleurs sociaux et par des professionnels experts (puéricultrice PMI, psychologue, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire puéricultrice) qui proposent un atelier ludique parent/enfant, après une partie informative suscitant la réflexion et les échanges.

Au programme :

- projection d'un film avec l'intervention d'un professionnel pour animer les échanges ;
- animation d'un photo-langage et d'ateliers jeu parents/enfants ;
- remise d'un livret à destination des parents, informant sur les lieux de proximité qui proposent des activités ludiques ;
- distribution de jeux de société.

> **La Caf d'Indre-et-Loire propose dans le cadre des « mardi spaghetti » des conférences virtuelles** qui sont organisées tous les 15 jours à destination des familles afin d'échanger et d'accompagner les parents sur des sujets qui les animent au quotidien. L'animation est assurée par un binôme composée d'une chargée de développement social local de la Caf et d'un professionnel (médiateur, psychologue, pédiatre, etc.).

Les thématiques abordées sont variées et issues des retours des professionnels de la parentalité et des acteurs de terrain (Conseil Départemental, centres sociaux, lieux d'accueil enfant-parent, associations locales, etc.) : le sommeil des enfants, puberté, sexualité et consentement, parent sans s'épuiser c'est possible ?, etc.

Ces conférences accessibles à tous, sont organisées en lien étroit avec l'association d'insertion par le numérique « Passerelles », agréée Ps Jeunes, qui assure l'appui logistique et la mise en place de la solution technique pendant la conférence.

Les conférences sont accessibles en replay sur le site Internet « Parent Touraine » pour (ré)écouter et visionner librement les conférences. Elles constituent ainsi une base de ressources et un outils pour ouvrir le dialogue lors d'ateliers animés par les professionnels locaux auprès des familles.

- > **La Caf des Landes a mis en place en partenariat avec WEMAP un site Internet de géolocalisation des services dédiés à l'accompagnement des parents** afin de rendre lisible et visible l'offre de service à destination des familles.

Issu d'une démarche partenariale conduite dans le cadre du schéma départemental des services aux familles dont la co-animation est portée par la Caf et le Conseil départemental, le site permet de cibler les offres correspondant aux besoins des parents et de mieux connaître ce qui existe près de chez eux par une entrée thématique et géographique.

Par la promotion d'actions pérennes et d'événements ponctuels, l'enjeu est à travers cet outil numérique de permettre aux familles de mieux connaître les structures d'accueil des familles.

Accessible également aux partenaires locaux, il s'agit également de favoriser le maillage des actions entre partenaires et de mieux répondre aux besoins et envies des familles ainsi qu'à l'essaimage des bonnes pratiques. C'est un outil de mobilisation des acteurs.

- > **La Caf de la Mayenne et ses partenaires soutiennent le centre social associatif le Nulle Part Ailleurs** dans la mise en place d'un atelier partagé parents-enfants autour du jeu vidéo. « Comprendre pour mieux prévenir ! » Telle est l'approche de l'association Red Fox Gaming de Laval qui anime l'atelier innovant « Les jeux vidéo en famille ; si on en parlait ! » dans une perspective de prévention.

La séance est organisée autour d'un groupe de 8 enfants, âgés de 10 à 12 ans, accompagnés de leurs parents.

Avec une mise en situation concrète de jeux vidéo partagés devant une console et un écran, les parents et les enfants découvrent l'histoire et la conception du jeu vidéo. Guidés par l'intervenant « gamer », ils acquièrent les clés de compréhension du comportement des utilisateurs et de l'addiction qui se met en place. Mieux armés, parents et enfants peuvent alors, de façon concertée, définir des stratégies et concevoir les premières règles d'utilisation du jeu vidéo à la maison.

RETOUR SUR LES SAISONS PRÉCÉDENTES

Saison 1



1,7 million
de téléspectateurs



6 millions
de vues sur internet

Les vrais jouets
c'est mieux

Cet écran qui nous isole

Pas d'écran avant de dormir

Pas d'écran en mangeant

Cette image est la sienne...
Soyez responsable !

Un écran créatif
et amusant !

Le seigneur des dodos

Images chocs,
enfants choqués !

Une nounou pas
super phone !

Folle rumeur !

Des vidéos gênantes

La crise des jeux vidéo

Liker peut blesser !

Ami, ami

Navigateur amateur

Saison 2

3,7 millions
de téléspectateurs

11 millions
de vues sur internet

J'en ai marre
des cyberharceleurs !

Je dois protéger ma vie privée

J'ai effacé mon pire
cauchemar

Mes enfants sont surdoués !

Nos parents face
à notre tribunal !

Mon beau père, ma mère,
mon père et moi

J'en peux plus
des conspirationnistes

Je détuxe mes parents
conspirationnistes

J'en ai marre des challenges

Tous au panier !

Saison 3

2,6 millions
de téléspectateurs

13 millions
de vues sur internet

Le placement de produit,
c'est quoi ?

Le consentement

L'usurpation d'identité

Des règles pour les jeux
en ligne

Les enfants confrontés
à la pornographie

Bien vivre le télétravail

La désinformation

La cible publicitaire
(ciblage comportemental)

Le fishing

Comment suivre ses enfants
sur les réseaux ?

DISTRIBUTION/PHOTO

Les parents

Myriam = France RENARD

Formée au conservatoire du Mans puis, à Paris, chez Raymond Acquaviva, elle évolue entre théâtre, cinéma et doublage (la voix de Hayley Atwell dans la série What if ?). Elle a joué dans une quarantaine de courts métrages et plusieurs séries.

Erwan = Sacha JUDASKO

Comédien, humoriste et auteur, metteur en scène. Depuis ses débuts en tant que chauffeur de salles d'émissions de télévision, il a écrit et mis en scène pour Gad Elmaleh, Kev Adams, Cauet, Ahmed Sylla, Kamel le magicien, Anthony Kavanagh, Rachid Badouri...

Chroniqueur à la radio aux côtés d'Anne Roumanoff sur Europe 1, il a également co écrit et joué la pièce à succès « La Moustache ».

Les enfants

Juliette = Alice Révérend

Formée aux cours Florent, elle a joué dans la saison 2 de la série américaine « Emily in Paris », et a incarné Lola dans la série « Demain nous appartient », sur TF1, ainsi que dans la série « En famille », sur M6 et « On va s'aimer » sur France 2.

Théo = Oscar Knipe

Passionné de théâtre, Oscar souhaite devenir comédien professionnel et prend des cours de théâtre depuis 3 ans. Il a déjà tourné dans la série « Mixte » diffusé sur Amazon Prime.

Mélina = Hind Ziri

Elle a joué Mélanie « enfant » dans le film « Damien s'engage » de Xavier de Choudens (Mélanie « adulte » interprétée par Géraldine Nakache).

Myriam



Théo



Juliette



PRÉSENTATION DE LA CNAF ET DU CLEMI

Le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) est l'intermédiaire de référence entre le monde de l'École et celui des médias. Depuis sa création en 1983, il a pour mission de former les enseignants, d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias favorisant ainsi une meilleure compréhension du monde qui les entoure et le développement de leur esprit critique. Le CLEMI atteint également cet objectif en s'appuyant sur un réseau formé d'une équipe nationale, d'équipes académiques,

placées sous l'autorité des recteurs, et en travaillant en partenariat avec les médias d'information pour déployer ses projets et ses actions au sein des écoles et des établissements scolaires. L'action du CLEMI s'inscrit également dans une perspective de coopération avec les institutions et ONG européennes et internationales.

> Production de ressources de référence pour l'éducation aux médias (ÉMI)

Le CLEMI conçoit, avec ses partenaires, des ressources d'accompagnement pour la communauté éducative.

> Formation à l'éducation aux médias et à l'information

Avec son maillage territorial du réseau académique, le CLEMI impulse des actions de formation (initiale et continue), d'animation-conseil en ÉMI ainsi que des stages et des séminaires en France et à l'étranger.

> Accompagnement des productions médiatiques des élèves

En tant que dépositaire pédagogique de la presse scolaire, le CLEMI favorise, de la conception à la diffusion, les projets et la production de médias au sein des établissements scolaires.

> Organisation d'événements, dispositifs et concours d'éducation aux médias et à l'information

Depuis 1990, la Semaine de la presse et des médias dans l'École®, opération emblématique du CLEMI, offre chaque année aux élèves l'opportunité de découvrir les médias d'actualité dans leur diversité et leur pluralisme et d'échanger avec les professionnels de l'information (21 291 établissements scolaires inscrits, 1800 partenaires en 2022). D'autre part, le CLEMI initie des concours : Médiatiks, #ZéroCliché, Arte-CLEMI Reportage qui permettent de favoriser l'expression et la créativité des élèves. Ce sont ainsi des milliers de productions d'élèves, dans tous les genres journalistiques (articles, dessins de presse, reportages...) et sur tous les supports (papier, numérique, audio, vidéo) qui sont valorisées chaque année en mai et juin.

> Contribution à la recherche scientifique

Le CLEMI travaille avec des chercheurs et participe à des projets de recherche nationaux et internationaux. Il se place à la croisée des sciences de l'information et de la communication et des sciences de l'éducation pour favoriser les savoirs, en lien avec les pratiques et usages pédagogiques en ÉMI. Le projet européen De Facto porté avec le Médialab de Sciences Po et l'AFP en est l'une des illustrations.

Les enjeux sociétaux de l'éducation aux médias et à l'information dépassent les murs de l'École et doivent mobiliser tous les acteurs pour renforcer le continuum entre temps scolaire et hors temps scolaire. C'est pourquoi, Le CLEMI a étendu sa mission au-delà des murs de l'École pour accompagner et sensibiliser les parents dans un monde en pleine transition numérique. L'univers transmédia de la Famille Tout-Écran avec de nombreuses ressources en éducation aux médias et à l'information est le fruit de cette mobilisation.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et notre site www.clemi.fr



[LeClemi](https://twitter.com/LeClemi)



[Facebook Clemi](https://www.facebook.com/Clemi)



[Chaîne Youtube CLEMI](https://www.youtube.com/CLEMI)

La Cnaf est un acteur majeur de la solidarité familiale, la Caisse nationale des Allocations familiales et les 101 Caf présentes sur le territoire et les départements d'Outre-mer, accompagnent les familles dans leur vie quotidienne. Mobilisées au service des allocataires, les Caisses d'allocations familiales prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.

La branche Famille de la Sécurité sociale s'est engagée dans la production de la Famille Tout-Écran, qui s'inscrit dans son action de soutien à la parentalité face aux nouveaux enjeux du numérique. Ses objectifs : informer, conseiller et accompagner les parents dans une approche préventive et non-culpabilisante. Sur le site monenfant.fr, la Cnaf publie des informations à l'intention des parents d'adolescents avec des ressources pour les aider dans leur relation avec eux.



Pendant le confinement, les Caf ont mis en place un centre de loisir en ligne accessible sur monenfant.fr à disposition des parents. Pour accompagner les jeunes et minimiser les risques de dérive « sur la toile », les Caf mettent en œuvre depuis 2012 le dispositif « Promeneurs du Net », en partenariat avec la Mutualité sociale agricole et la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative du ministère de l'Éducation nationale. Dans 96 départements, plus de 1 850 professionnels impliqués répondent aux questions des jeunes, participent aux tchats et aux forums, afin de prévenir les phénomènes d'isolement et de désocialisation. Depuis le début de l'année 2020, les Promeneurs du net accompagnent également les professionnels de la parentalité. C'est le cas des 13 « promeneurs du net parentalité » déployés par la Caf de la Manche qui assurent une présence éducative et sociale sur internet à destination des parents.

Les Caf ont également lancé en 2018 la formation « [Web citoyen](#) » à destination des Promeneurs du net. Ce dispositif, élaboré en partenariat avec Akoria et le Clemi vise à sensibiliser les professionnels aux risques de cyberviolence, de cyberharcèlement et de radicalisations afin d'améliorer le repérage et l'accompagnement de ces situations.

[Pour plus d'informations sur le dispositif Web citoyen](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et notre site www.caf.fr



[Cnaf_actus](#)



[Caf - Allocations familiales et les pages Facebook des Caf](#)



[Chaîne Youtube des Allocations familiales](#)



[Caf- Allocations familiales](#)



caf.fr

Caisse nationale des Allocations familiales

32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52 - www.caf.fr

CONTACTS PRESSE

Cnaf : Virginie RAULT /Morgane Hélène LE GOFF – 01 45 65 68 84/91 – presse@Cnaf.fr

Clemi : Choukri KOUAS/Natia DHAL – 06 22 88 83 92 / 07 70 04 71 61 – communication@clemi.fr